

DOSSIER ADMINISTRATIF 2023-2024

**Toutes les pièces administratives sont à retourner impérativement :
Avant le 09 septembre 2023 + inscriptions CHAMP. D1-D2-D3-D4
dans SPID V2 date limite impérative 09 septembre**

➤ QUESTIONNAIRE début de saison concernant les responsables du club et leurs coordonnées, à remplir correctement et distinctement : il sera envoyé individuellement avec les informations en notre possession.

L'inscription du championnat par équipe se fait en ligne par "espace mon club" avec les impératifs de salles.

Les règlements financiers sont à faire soit :

- ✓ Prioritairement par virement bancaire, en notant l'objet dans la zone correspondance (RIB en annexe)
- ✓ Par chèque bancaire établi à l'ordre du CD71 Tennis de Table, annoté de l'objet au dos de celui-ci, posté à :

[Dominique DANTIGNY](#)

[Comité Départemental de Tennis de Table de Saône et Loire](#)

[11 E Route de Chalon](#)

[71390 BUXY](#)

- Les candidatures organisations (voir calendrier, onglet "Salles") N'attendez pas le 09 Septembre – Le plus tôt possible !!!

Vous trouverez en annexe :

- 01 La notice administrative 2023-24 (ce document).
- 02 Le questionnaire coordonnées clubs (général avant envoi individualisé)
- 03 Le calendrier général 2023-24
- 04 Le calendrier condensé CD71
- 05 Appels d'offres aux organisations CD71 (calendrier salles CD71)
- 06 Contrat d'objectifs licences.
- 07 Le PV de la réunion du comité directeur du 30 Mai 2023
- 08 Les tarifs 2023-2024
- 09 Le serpent 23-24 et le classement du championnat par équipes 2022-2023
- 10 Le règlement 2023-2024 du CHE (sous réserve de modifications du règlement fédéral)
- 11 La notice d'inscription au CHE dans SPID V2
- 12 La notice concernant le certificat médical
- 13 Certificat médical
- 14 Les questionnaires santé à utiliser (2 questionnaires différents si adulte 14A ou jeune 14B).
- 15 Le RIB du CD71.
- 16 Notice re-affiliation des clubs

Bonnes vacances à tous

Francois CLEMENCET